



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

routes

Question écrite n° 56475

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les expérimentations réalisées par des sociétés de construction de routes en ce qui concerne la création d'enrobés végétaux. Ces sociétés proposent des revêtements routiers composés de colophane extraite de résine de pin et d'huile de soja. L'utilisation de ces enduits végétaux nécessite une moindre consommation d'énergie, de 15 à 20 % par rapport aux enduits traditionnels, et ne contamine pas les eaux de ruissellement. Il lui demande s'il entend encourager ce type de revêtement.

Texte de la réponse

La réalisation de revêtements routiers à base de liants végétaux a été développée par l'industrie routière ces dernières années. Dans ce domaine, les trois groupes français les plus importants du secteur disposent de brevets pour des produits faisant appel à une chimie très complexe, basée à ce jour sur des procédés d'entreprise. Ces techniques, à base de liants végétaux, présentent un intérêt certain aussi bien pour l'économie d'énergie et d'émission du gaz à effet de serre que pour la substitution de matières premières renouvelables au bitume d'origine pétrolière. Les procédés à base de résine de pin utilisent également des huiles d'origine végétale à hauteur d'au moins 40 %. Le coût significativement plus élevé du produit final est à prendre en considération, le mètre carré mis en oeuvre étant de l'ordre de cinq fois plus cher qu'un enrobé classique. Le réseau scientifique et technique du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, participe aux tests et à la validation des comportements de ces produits. Par ailleurs, les efforts de recherche pour réduire l'impact écologique des produits de chaussée portent également sur d'autres voies. On peut citer la réduction de température de fabrication des enrobés afin de limiter l'apport énergétique, d'une part, et la production de gaz à effet de serre, d'autre part, ou le recyclage des matériaux de chaussées après fraisage des couches existantes, ce qui conduit à des économies sur les matières non renouvelables que sont les bitumes mais également les granulats. À ce jour, il semble que les techniques à base de liants végétaux peuvent trouver leurs applications dans le cadre de petites surfaces dans des zones sensibles. Pour le long terme, les liants végétaux paraissent être une des pistes les plus prometteuses. En fonction des avancées technologiques et du résultat de la réflexion d'ensemble sur le positionnement de l'agriculture vis-à-vis de la production de composants pour la chimie, la production de résine de pin pourra trouver un nouveau débouché et sera alors naturellement relancée par la demande de l'industrie routière.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56475

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7329

Réponse publiée le : 1er décembre 2009, page 11421